



Le Sarmement Arnolprien

Association loi du 1^{er} juillet 1901
78730 SAINT-ARNOULT-EN-YVELINES

RAPPORT MORAL POUR L'ANNEE 2010

(Assemblée Générale Ordinaire du 5MARS 2011)

2010 restera, je l'espère, comme l'année de la plus petite production de notre jeune existence.

Nous voulions être le plus raisonnable possible quant à l'utilisation des produits phytosanitaires et ne procéder à certains traitements qu'en cas d'absolu nécessité. Les dégâts occasionnés dans notre vigne par les maladies en 2010 obligent à changer notre méthode et suivant les conseils de professionnels, nous devons traiter plus en préventif.

16 nouveaux adhérents nous ont rejoint en 2010. Souhaitons leur la bienvenue. Notre association compte 169 cotisants 2010.

40 membres ne cotisent plus depuis 2007. Je demanderai votre avis (voir ordre du jour) afin de les radier de nos fichiers en les informant par lettre simple.

Annie LAMOTTE a souhaité quitter le conseil d'administration. Je la remercie pour les tâches accomplies durant ces 4 années.

Je voudrais souligner une baisse des participants aux travaux du dimanche matin, contrairement à l'année 2009. Moins nous sommes nombreux, plus il y a de travail pour ceux qui viennent, et cela ne les encourage pas. Pourtant, même par mauvais temps, l'ambiance est toujours amicale et chaleureuse. Il nous a fallu 3 dimanches pour réaliser la pré taille alors que si 21 personnes avaient été présentes, cela était terminé en une matinée.

Je remercie les traiteurs qui œuvrent la semaine, et en particulier Richard, qui s'est retrouvé seul en juillet pour batailler contre le mildiou, notre secrétaire Christine qui rédige nos CR, Micheline notre trésorière et Patrick, qui assure l'information auprès des écoles et murmure à notre vin lors des fermentations, et bien sur les bénévoles qui n'hésitent pas à supprimer la grâce matinée certains dimanches afin que nous puissions tous déguster le Clos du Prieuré.

Vous êtes de plus en plus nombreux aux repas préparés par Christine et quelques volontaires et cela prouve votre plaisir à nous retrouver autour d'une table bien garnie et conviviale.

Notre situation financière, grâce à vos cotisations et à vos dons, nous permet de ne pas demander de subvention à la mairie, qui nous fournit tout de même le gîte avec le terrain et la cave. J'en remercie madame le maire et son conseil.

Je termine par le rappel de l'existence de notre site internet : www.lesarmementarnolprien.fr. qu'a réalisé et entretient Michel JOLLIT. Vous y trouverez toutes les informations et les documents de notre association. A CONSULTER SANS MODERATION

Bonne année 2011

Le président G VUARNESSON